

## POURQUOI ÉTUDIER LE POTENTIEL ÉOLIEN DANS LE NORD TOULOUSAIN?

### UN TERRITOIRE MOBILISÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le territoire du Nord-Toulousain, situé dans le département de la Haute-Garonne (31) et limitrophe aux départements du Gers, du Tarn-et-Garonne et du Tarn, est composé de 4 communautés de communes (les Hauts Tolosans, le Frontonnais, Val d'Aïgo et les Coteaux du Girou) soit 66 communes, pour une superficie totale de 891 km<sup>2</sup>.

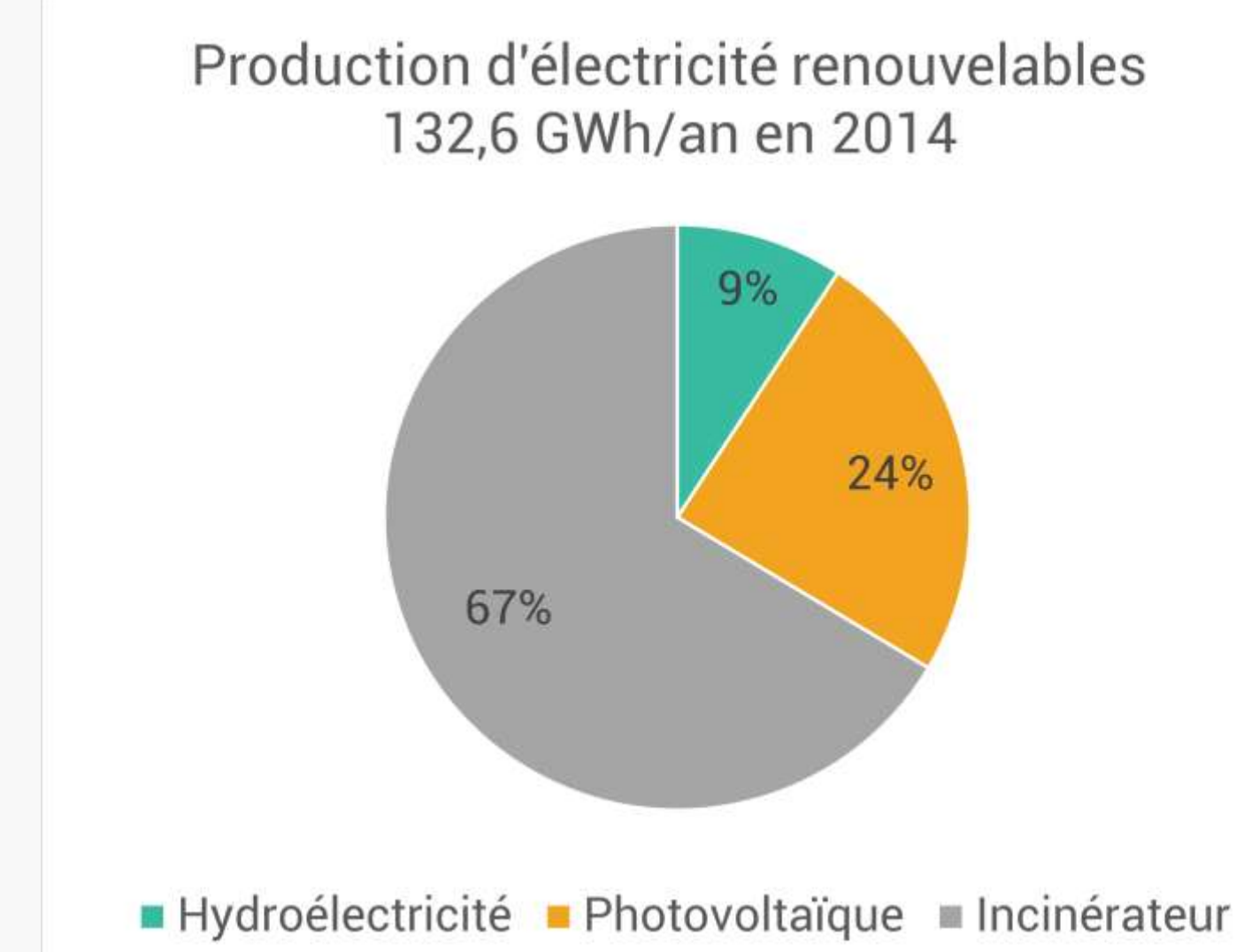
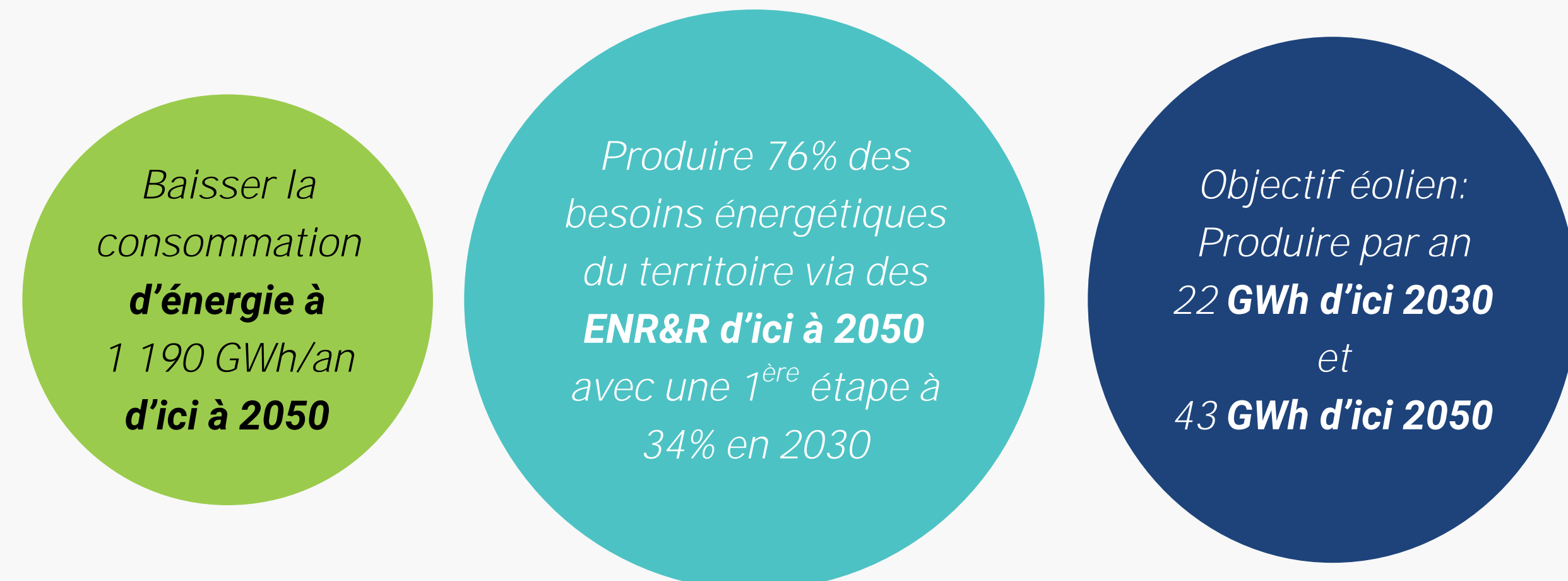
- ♦ La communauté de communes du Val d'Aïgo est fortement investie dans la production d'énergie renouvelable: centrale hydraulique, centrales solaires, projets de méthanisation et d'hydrogène.
- ♦ Il existe une réelle volonté locale d'aller vers un mix électrique décarboné.
- ♦ Le Conseil municipal de Villemur-sur-Tarn est favorable à l'étude du gisement éolien sur la commune.

### LES ORIENTATIONS AMBITIEUSES DU PCAET DU SCOT NORD-TOULOUSAIN

Etat des lieux en 2014:

- **Consommation d'énergie finale:** 1637 GWh/an dont 453 GWh/an d'électricité
  - **Production d'énergie renouvelable:** 249 GWh/an
- ⇒ Une balance énergétique très largement déficitaire:  
Seul 29% de l'électricité consommée est produite sur le territoire

Objectifs d'ici 2030 et 2050:



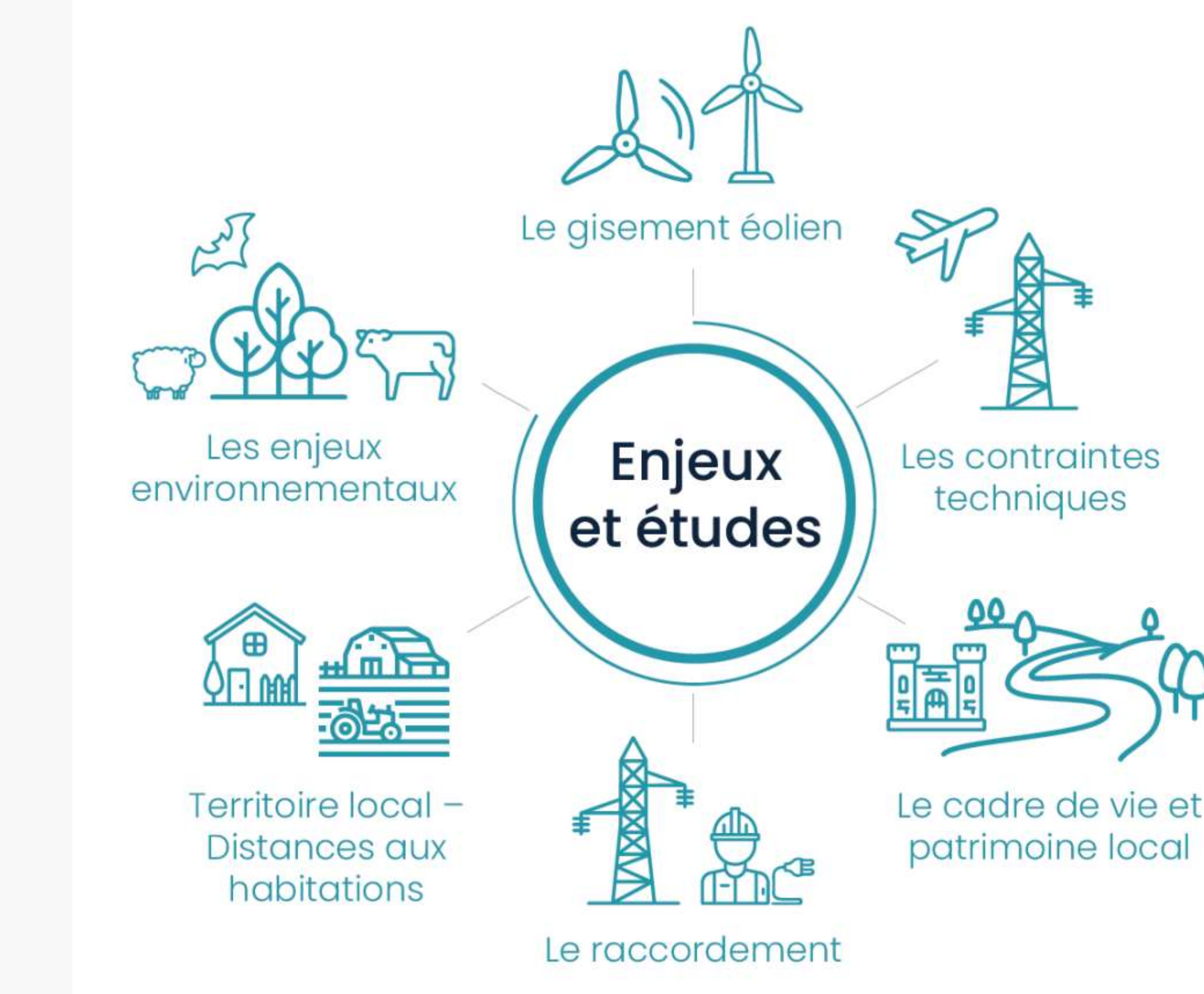
### UNE COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS NATIONAUX DE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050 (RTE)

	NARRATIF	RÉPARTITION DE LA PRODUCTION EN 2050	CAPACITÉS INSTALLÉES EN 2050 (EN GW)*				
			Solaire	Éolien terrestre	Éolien en mer	Nucléaire historique	Nouveau nucléaire
<b>M1</b> Répartition diffuse	Développement très important des énergies renouvelables réparties de manière diffuse sur le territoire national et en grande partie porté par la filière photovoltaïque. Cet essor soutient une mobilisation forte des acteurs locaux participatifs et des collectivités locales.		~214 GW (soit x22)	~59 GW (soit x3,5)	~45 GW	16 GW	/
<b>N1</b> EnR + nouveau nucléaire 1	Lancement d'un programme de construction de nouveaux réacteurs, développés par paire sur des sites existants tous les 5 ans à partir de 2035. Développement des énergies renouvelables à un rythme soutenu afin de compenser le déclassement des réacteurs de deuxième génération.		~118 GW (soit x11)	~58 GW (soit x3,3)	~45 GW	16 GW	13 GW (soit 8 EPR)

Source: « Futurs énergétiques 2050 - Principaux résultats » Octobre 2021, RTE

## LES PARAMÈTRES D'ÉTUDE D'UNE ZONE D'IMPLANTATION ÉOLIEN

### LA DÉTERMINATION DE LA ZONE D'ÉTUDE



Une zone d'implantation potentielle d'un projet éolien est déterminée par la prise en compte de différentes contraintes et sensibilités.

Les contraintes techniques et réglementaires doivent être respectées et peuvent être rédhibitoires.

Une attention particulière doit également être portée aux sensibilités environnementales et patrimoniales afin d'adapter au mieux le projet.

Sur le secteur du nord de la Haute-Garonne, ouest du Tarn et sud du Tarn-et-Garonne, la somme des enjeux réglementaires réduit le potentiel de zones d'études pour un potentiel projet éolien.

Les principaux facteurs rencontrés:

- Contraintes aéronautiques jusqu'à 30km autour de Toulouse
- Tissu d'habitats très diffus morcelant les zones situées à 500 m de toute habitation

### Définition des zones propices au développement éolien

